

L'Office de l'eau mobilisé, mais les dettes des partenaires inquiètent

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

20 septembre 2024



Le conseil d'administration de l'Office de l'eau (ODE) s'est réuni le 18 septembre sous la présidence d'Isabelle Amireille Jomie, conseillère départementale déléguée à l'ODE. Parmi les décisions adoptées, on note l'approbation des taux de redevances pour 2025, ainsi que le financement de cuves de stockage d'eau potable et d'eau de pluie destinées aux centres d'intervention du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Le conseil a également voté une subvention pour la création d'une station de lavage automobile écoresponsable de l'entreprise Karuwash. D'autres projets incluent la participation aux assises de l'assainissement non collectif 2024 et la 3e édition de la fête de la mer et des littoraux.

Enfin, l'ODE soutient le projet Devimtor, mené par l'association Caribea Initiative, qui vise à étudier trois espèces de tortues d'eau douce envahissantes en Guadeloupe et en Martinique. La création d'un poste de technicien eau et assainissement a également été approuvée pour renforcer les équipes de l'Office.

| La dette des partenaires coule à flots

L'Office de l'eau, acteur de la gestion de la ressource en eau, tire son financement de la redevance versée par les opérateurs d'eau. Ce sont les lignes « préservation des ressources en eau (ODE) » et « lutte contre la pollution (ODE) » qui en apparaissent en page 2 des factures des consommateurs.

Mais le recouvrement ne coule pas de source. Le Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe (SMGEAG), né en septembre 2021 sous la férule de l'État, du regroupement d'opérateurs de distribution d'eau, parmi lesquels le Siaeg, Eau d'excellence, Rénoc, et les régies locales de Sainte-Rose et Trois-Rivières, a rapidement accumulé une dette de 14 millions d'euros envers l'Office de l'eau. Incapable de s'acquitter des redevances qu'il doit, le Smgeag fait face à une véritable impasse.

La plupart de ces structures étaient déjà en difficulté avant le regroupement, et lourdement endettées envers l'Office de l'eau de sommes qui à ce jour n'ont pas été reversées. Le Siaeg a accumulé 36 millions d'euros de dettes. Eau d'excellence doit encore 6 millions d'euros et tente de négocier un plan de remboursement.

| Un fardeau pour les contribuables

Le non-reversement des sommes collectées au nom de l'ODE impacte directement le budget et la capacité d'action de l'Office. Et au-delà de l'exigence de responsabilité financière et de conformité, ces dettes représentent un risque supplémentaire pour la comptabilité publique, cette fois au niveau des communes. Si lors de la liquidation judiciaire du Siaeg, d'Eau d'excellence et autres entités similaires, les dettes ne sont pas apurées, elles seront transférées aux budgets des collectivités dont elles dépendaient. Et retomberont donc sur les contribuables, qui devront remettre au pot commun une seconde fois.

Le préfet a récemment annoncé que l'État suspendait le versement des subventions du Smgeag destinées à la réhabilitation du réseau de distribution d'eau en Guadeloupe en raison d'anomalies constatées dans la comptabilité du syndicat. De quoi accentuer encore les difficultés.

L'heure de la sobriété

Les fortes pluies soudaines qui s'abattent sur l'archipel peuvent créer l'illusion d'une abondance. Mais contrairement au ressenti, l'eau en Guadeloupe n'est pas inépuisable. *"Il y a une trentaine d'années, il tombait 10 mètres d'eau par an à la Soufrière. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 6 mètres"* explique un expert.

Les pluies violentes sont souvent suivies de longues périodes de sécheresse, et la majeure partie de l'eau ruisselle directement vers la mer sans être stockée. Face à ce défi, l'Office de l'eau prône une politique de sobriété. Il s'agit de réduire la consommation d'eau, et de promouvoir des pratiques telles que la récupération des eaux de pluie pour les usages domestiques (lessive, ménage, entretien, chasse d'eau). À terme, la réutilisation des eaux usées, comme cela se fait déjà dans certaines grandes villes, n'est pas exclue.

